

Mairie
FRANGY EN BRESSE

Le Conseil Municipal s'est réuni, le vendredi **23 mars 2018** à 20 H 30 sous la présidence de Jean MEUNIER, 1^{er} Adjoint.

Excusé : Patrick GUILLOT / Absent : Eddy PERREAL

Secrétaire de séance : Josette COMBETTE

Le Conseil Municipal :

- Approuve le compte-rendu de la séance précédente.
- Adopte en 1^{ère} lecture et à l'unanimité le budget primitif 2018 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 650.000 € pour la section de fonctionnement et 205.000 € pour la section d'investissement.
- Adopte également en 1^{ère} lecture et à l'unanimité les budgets :
 - + annexe du café/restaurant qui s'équilibre pour les 2 sections à la somme de : 27.450 €
 - + assainissement pour 74.500 €
 - + du lotissement « le terrain du château » pour 179.974 €.
- Fixe comme suit les taux de fiscalité locale directe en raison du transfert de compétences à CCB71 :

Taxe d'Habitation	de 15,16 % à 14,22 %
Taxe Foncière Bâti	de 13,71 % à 12,86 %
Taxe Foncière Non Bâti	de 26,99 % à 25,31 %
Cotisation Foncière des Entreprises	de 20,54 % à 19,26 %
- Décide de créer un poste d'Adjoint Administratif à compter du 16 août prochain pour un temps de travail hebdomadaire de 25 heures.
- Retient l'entreprise PETITJEAN de Cuisia pour la réalisation d'une tranche d'assainissement collectif, rue du Bourg.
- Sollicite du Département de Saône et Loire une subvention au titre des amendes de police pour la création d'un chemin piétonnier, route de Charnay.
- Délibère sur les différents devis reçus pour des travaux à la salle des fêtes : réfection de la cour, achat de vaisselle suite à l'inventaire réalisé le 20 mars et remplacement d'un chauffe eau.
- Entend le compte rendu de la réunion du 13 mars du syndicat mixte chargé de la Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations.
- Discute des différents travaux à réaliser : élagage, fossés, parking et aire de jeux.

La Secrétaire :

Le 1^{er} Adjoint

